

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 83 (2021)
Heft: 6-7

Rubrik: Sécurité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

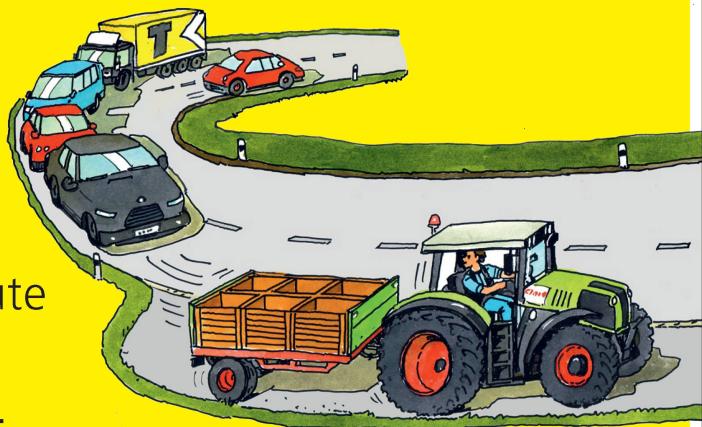
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sécurité et respect sur la route

Pendant les trajets, le conducteur utilise les possibilités de dégagement afin que les usagers de la route qui le suivent puissent le dépasser en toute sécurité.



**SVLT
ASETA**



**BUL
SPA
SPIA**
Lohnunternehmer
Schweiz

Roul'net

Avec de tels thèmes, l'ASETA, le SPA et Agro-entrepreneurs Suisse visent à améliorer la sécurité et le respect sur la route.

Lancement de la campagne «Roul'net»

L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), en collaboration avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPA) et Agro-entrepreneurs Suisse, lance une campagne intitulée «Sécurité et respect sur la route». Le jeu de mots «Roul'net» doit contribuer à faire passer le message.

Roman Engeler

Si vous circulez sur la voie publique avec des machines agricoles, vous bénéficiez, par rapport aux autres usagers de la route, de quelques droits particuliers. Il faut les préserver et ne pas les compromettre inutilement. En incitant les conducteurs de véhicules agricoles à adopter un comportement correct dans la circulation routière, les initiateurs de cette campagne veulent aussi valoriser l'image de l'agriculture.

La plaque d'immatriculation verte n'est utilisée que pour les trajets agricoles et les véhicules commerciaux sont immatriculés correctement.

Dix sujets significatifs

Dix sujets, illustrés par des dessins attrayants, doivent sensibiliser les conducteurs de tracteurs et autres engins, et attirer leur attention sur le comportement

respectueux et sécuritaire à adopter dans le trafic:

1. Le chauffeur possède le permis nécessaire à la conduite de l'engin, contrôle le véhicule et est apte à prendre le volant.





Le chauffeur possède le permis nécessaire à la conduite de l'engin, contrôle le véhicule et est apte à prendre le volant.



Les pointes, les arêtes tranchantes et autres parties dangereuses des machines sont enlevées, recouvertes ou au moins marquées.

2. La plaque d'immatriculation verte n'est utilisée que pour les trajets agricoles et les véhicules commerciaux sont immatriculés correctement.
3. Avant le départ, le conducteur contrôle différents points tels que les freins, l'éclairage, la visibilité vers l'arrière, les dimensions et le poids.
4. La cargaison est correctement sécurisée avant le départ. Il faut veiller à ne pas charger plus haut que les ridelles les produits en vrac comme les céréales, les copeaux, les betteraves ou le maïs ensilage ou encore le fumier.
5. Les pointes, les arêtes tranchantes et autres parties dangereuses des machines sont, selon les possibilités, enlevées, recouvertes ou au moins marquées.
6. Le fumier et le lisier ne sont pas épandus le week-end. Les travaux de récolte doivent être réduits au minimum pendant la nuit et le week-end.
7. Ne jamais téléphoner en conduisant. Si un appel est réellement urgent, il faut s'arrêter ou utiliser un dispositif mains-libres.
8. En croisant d'autres véhicules, le conducteur est conscient de ses machines larges et peu visibles. Il réduit sa vitesse aux endroits étroits.
9. Pendant les trajets, le conducteur utilise les possibilités de dégagement afin que les usagers de la route qui le suivent puissent le dépasser en toute sécurité.
10. Les routes souillées constituent un danger pour les deux-roues et sont donc immédiatement nettoyées à la fin des travaux.

donc immédiatement nettoyées à la fin des travaux.

Sécurité et respect

Pour contribuer à la sécurité sur la voie publique, un esprit de compréhension mutuelle doit prévaloir. Cette campagne à l'enseigne de «Roul'net» vise à rappeler aux conducteurs de machines agricoles qu'il leur faut se conformer aux règles usuelles de la circulation.

Les illustrations sont mises gratuitement et sous différents formats à disposition des médias mais aussi d'autres organisations et de particuliers. Cette campagne se poursuivra dans une phase ultérieure avec d'autres actions telles que la diffusion de messages et de courtes vidéos sur les réseaux sociaux.



Les routes souillées constituent un danger pour les deux-roues et sont donc immédiatement nettoyées à la fin des travaux.